



## SAISON 2021

Ste **PROMO EVENTS** 14 rue des Mineurs 30410 Molières sur Cèze

Contact 06.10.72.43.58 mail : [twincup-sprint@laposte.net](mailto:twincup-sprint@laposte.net)

### ENGAGEMENT TWIN'CUP SPRINT

TWIN'CUP N°

Tout engagement incomplet sera refusé aux contrôles administratifs et techniques

**CHAMPIONNATS** : BLEU  BLANC  ROUGE  / **Course par course**

#### PARTICIPATION AU MEETING DE :

- 06- 07 mars : **Nogaro** Coupe de France  24- 25 juillet : **Charade** CDF
- 03- 04 avril : **Nogaro** Coupes de Pâques  11- 12 septembre : **Croix en Ternois** CDF
- 23- 24 avril : **PAU ARNOS** Coupe de France  02- 03 octobre : **Val de Vienne** CDF
- 22- 23 mai : **ALBI** Coupe de France  23- 24 octobre : **Le Mans** CDF
- 05- 06 juin : **Lédenon** Coupe de France  13- 14 novembre : **Dijon** CDF

Responsable ou concurrent licencié(3) .....Tel.....

Transpondeur personnel n° : N°Passeport technique :

#### PILOTES :(ordre à respecter obligatoirement pour l'ensemble des manches)

Pilote A	groupe sanguin :	Pilote B	groupe sanguin :
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Licence : ASA : TP <input type="checkbox"/>		Licence : ASA : TP <input type="checkbox"/>	
Email : @		Email : @	
Adresse		Adresse	
Cp Ville		CP Ville	
Tél :		Tél :	

Pilote A (1): Date et signature

Pilote B (2) : Date et signature

**(A)Frais d'inscription/pilote année 2021 (180€ saisons ou 40€ course/course)**

#### HEURE MAXIMALE DE PRESENTATION DE LA VOITURE AUX VERIFICATIONS TECHNIQUES-----

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin'CUP compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltés en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié\* : A .....le .....

**PROMO EVENTS : 14 rue des Mineurs 30410 Molières sur Cèze SIRET 7921052310015 TVA fr05792105231**

**ENGAGEMENT SPRINTS LONGS****TWIN'CUP N°****INCLUS DANS LES MEETINGS DE LA COUPE DE FRANCE DES CIRCUITS**

06- 07 mars : **Nogaro**  24/25 juillet : **Charade**

23-24 avril : **Pau Arnos**  12-13 septembre : **Croix en Ternois**

22-23 mai : **Albi**  03-04 octobre : **Val de Vienne**

05/06 juin : **Lédenon**  13-15 novembre : **Dijon**

**PILOTES (ne remplir que si différents des courses sprint) (A)**Frais de droits de participation /pilote année 2021 (180€ saisons ou 40€ course/course) 

Pilote A(départ) groupe sanguin :			Pilote B(arrivée) groupe sanguin :		
Nom :			Nom :		
Prénom :			Prénom :		
Licence :	ASA :	TP <input type="checkbox"/>	Licence :	ASA :	TP <input type="checkbox"/>
Email : @			Email : @		
Adresse			Adresse		
Cp	Ville		CP	Ville	
Tél :			Tél :		

**Pilote A(1) : Date et signature****Pilote B(2) : Date et signature****(B)PIECES OBLIGATOIRES A RETIRER SUR PLACE : PNEUS (2 ) 116€ PLAQUETTES (1) 48€****(C) Autres pièces à retirer sur place cf tableau pièces et équipements twincup- sprint.fr**

**NB PNEUS-----X—58€ =-----€      NB PLAQUETTES-----€X 48=-----€-**

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin'CUP compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltés en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié\* : A .....le .....

**PROMO EVENTS : 14 rue des Mineurs 30410 Molières sur Cèze SIRET 7921052310015 TVA fr05792105231**

# TARIFS SAISON 2021 (A)

ART 3.2 règlement sportif : Les droits d'inscription accompagnés des fiches d'inscription des voitures pour les meetings ci-dessus mentionnés seront **majorés de 5% au-delà du 20 février 2021 et de 10% au-delà de la limite de 10 jours ouvrés avant la date de début de l'épreuve.**

Le terme « engagement championnat » s'entend pour un règlement en 1 versement de la totalité du montant. Tout fractionnement du montant ne pourra porter le terme « Engagement championnat ».

**En cas de versement fractionné une majoration de 10% du montant sera encaissée au 1<sup>er</sup> versement dudit championnat. Pour ce faire, Les courses seront encaissées au tarif C/C jusqu'à concurrence du montant du championnat désigné. En cas de vente du véhicule en cours de championnat aucune demande de remboursement ou transmission des engagements, de la saison en cours réglé au promoteur, à un tiers ne sera pris en compte Le montant versé reste donc acquis au promoteur.**

**Les frais de majorations des tarifs quels qu'ils soient seront encaissés lors de chaque meeting.**

**Les frais d'engagement pilote sont payables en 1 fois pour les inscriptions saison et ½ saison et à chaque meeting pour les courses/courses. Les inscriptions pilotes ne sont pas remboursables, échangeables, transmissibles, ce quel que soit le motif de la non présentation du pilote inscrit au meeting.**

**Quel que soit le motif de la non présentation du véhicule engagé aux courses du meeting un montant de 150€ restera acquis au promoteur.**

**La non présentation d'un véhicule engagé aux courses du meeting alors que ce dernier à participé à au moins 1 des séances des essais privés entre le jour précédent les vérifications administratives jusqu'au au 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve induira un montant acquit au promoteur égale à 50% du montant des frais d'inscriptions hors majorations.**

Toute voiture devra impérativement être inscrite et chaque équipe devra avoir envoyer le formulaire d'engagement de la voiture dûment rempli au minimum **10 jours avant l'épreuve par mail [twincup-sprint@laposte.net](mailto:twincup-sprint@laposte.net).**

Passé cette date aucun changement de pilote ne pourra s'effectuer au-delà cette limite qu'avec l'autorisation préalable du promoteur Sans pouvoir aller au-delà de l'ouverture des vérifications administratives réalisées la veille de l'épreuve.

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin'CUP compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltés en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié\* : A .....le .....

**PROMO EVENTS : 14 rue des Mineurs 30410 Molières sur Cèze SIRET 7921052310015 TVA fr05792105231**

# TARIFS SAISON 2021 (B)

(D)	COURSES SPRINTS	SPRINT LONG
CHAMPIONNAT BLEU 10 MEETINGS	6400€	Inclus
CHAMPIONNAT BLANC 5 MEETINGS CHARADE/ CROIX EN TERNOIS / VAL-DE-VIENNE/ LE MANS* /DIJON	2990€	400€
CHAMPIONNAT ROUGE 5 MEETINGS NOGARO / NOGARO coupe de Pâques* PAU ARNOS /ALBI/ LEDENON	2990€	400€
NOGARO COUPE DE France	670€	290€
NOGARO COUPES DE PÂQUES	850€	X
PAU ARNOS Coupe de France	670€	290€
ALBI Coupe de France	670€	290€
LEDENON Coupe de France	670€	290€
CHARADE Coupe de France	670€	290€
CROIX EN TERNOIS Coupe de France	650€	290€
VAL-DE-VIENNE Coupe de France	670€	290€
LE MANS -BUGATTI Coupe de France	850€	X
DIJON Coupe de France	670€	290€

## (E) MAJORATIONS :-----

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin'CUP compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltés en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié\* : A .....le .....

**PROMO EVENTS : 14 rue des Mineurs 30410 Molières sur Cèze SIRET 7921052310015 TVA fr05792105231**

# ADMINISTRATIF

**TWIN'CUP N°**

**Coordonnées de facturation : (si différente 1<sup>er</sup> pilote)**

QUALITE/NOM Prénom.....

ADRESSE.....

e.mail.....

### MODES DE REGLEMENT :

CHEQUE : à l'ordre de PROMO EVENTS  conformément à la loi pas au-delà de 1000€

ESPECES  Conformément à la loi montant maximal 300€

VIREMENT : STE PROMO EVENTS iban Fr 76 10096183750003945690162 bic CMCIFRPP

CARTE BANCAIRE

**Cadre réservé à l'administration TWIN'CUP N°**

### MONTANT DES REGLEMENTS **A + B+ C+ D+ E**

1 <sup>er</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH
2 <sup>Em</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH
3 <sup>Em</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH
4 <sup>Em</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH
5 <sup>Em</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH
6 <sup>Em</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH
7 <sup>Em</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH
8 <sup>Em</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH
9 <sup>Em</sup> versement _____	Date et lieu _____	ES-CHQ-VIR-CH

(1/2/3) (Obligatoire) Les signataires acceptent de renoncer à toutes actions et instances contre Promo Events, L'organisateur ou ses représentants pour quelque cause que ce soit. Ils attestent qu'au jour du démarrage du meeting (y compris des essais libres) ils ne font l'objet ni d'une suspension de permis de conduire ni d'une suspension de licence FFSA.

Ils certifient par ailleurs avoir pris connaissance des règlements technique et sportif, annexes et avenants de la Twin'CUP compris, ainsi que du règlement FFSA des circuits asphaltés en cours et du règlement interne au Circuit d'accueil en cours de validité et s'engagent à les respecter en tous points.

Signature du Responsable ou du concurrent licencié\* : A .....le .....

**PROMO EVENTS : 14 rue des Mineurs 30410 Molières sur Cèze SIRET 7921052310015 TVA fr05792105231**